

Composition du dossier de renouvellement

Tout dossier de renouvellement de bourse doit comporter les **fichiers scannés** des pièces suivantes :

- une fiche de renouvellement dûment renseignée comportant l'avis, la signature et le cachet du chef d'établissement au verso (à télécharger sur la plateforme intégrée de CampusFaso : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- une fiche de cursus universitaire renseignée (à télécharger sur la plateforme intégrée de CampusFaso : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- **les photocopies légalisées** des relevés de notes de la dernière année académique **comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ou les photocopies des relevés de notes de la dernière année académique téléchargées sur la plateforme intégrée de CampusFaso et comportant les moyennes semestrielles ou annuelles** ;
- un rapport de l'état d'avancement des travaux de thèse pour les étudiants inscrits en doctorat unique ;
- **une photocopie légalisée** des résultats de la dernière année académique (attestation de stage ou relevés de notes) pour les étudiants inscrits en sixième année ou en septième année des filières médecine, pharmacie et chirurgie dentaire ;
- **une photocopie non légalisée** du reçu de paiement des frais de formation pour ceux inscrits dans les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) et qui ne sont ni affectés par l'Etat Burkinabè ni des boursiers d'excellence ; à défaut de cette pièce, une fiche d'engagement (à télécharger sur la plateforme intégrée de CampusFaso : <https://services.campusfaso.bf>), à faire légaliser, **pour ceux qui ne sont pas à jour de leurs frais de formation** ;
- **une photocopie non légalisée** de l'ancienne attestation de bourse ou de l'attestation de bourse de l'année académique en cours pour les anciens boursiers des cycles ingénieur, master, doctorat et DES sauf ceux inscrits en médecine, pharmacie ou chirurgie dentaire ;
- **une photocopie non légalisée** de l'attestation d'inscription ou du certificat de scolarité au titre de l'année académique en cours ;
- **une photocopie non légalisée** de l'attestation d'excellence pour les boursiers d'excellence.